

Mise en place de l'Observatoire européen de l'épargne

N' en déplaise à l'économiste Keynes, l'épargne ne peut plus aujourd'hui être considérée comme un simple "résidu": les économistes s'accordent à penser qu'elle représente bel et bien l'un des éléments constitutifs d'un modèle de croissance. Pourtant, en Europe, les connaissances en matière d'épargne et les critères de mesure sont encore hétérogènes. La mise en place de l'euro, le 1^{er} janvier 1999, a accentué le besoin de collecter et d'harmoniser l'ensemble des données disponibles sur le sujet. La création d'un Observatoire européen de l'épargne, regroupant des organismes français et étrangers, entend répondre à ce besoin. Présidé par Jacques de Larosière (ancien directeur général du FMI et ancien président de la

BERD), l'Observatoire se donne pour objectif de réunir tous les éléments susceptibles d'éclairer le débat public sur le thème de l'épargne. Veille technologique sur les concepts et méthodes de production de l'information relative à l'épargne, constitution d'une banque de données statistiques et réglementaires concernant les comportements d'épargne des différents agents, réalisation d'études: les travaux de l'Observatoire feront l'objet de communications dans la *Lettre de l'OEE* et lors d'un séminaire annuel. Deux études, l'une sur la comparaison de l'actionnariat individuel dans les principaux pays d'Europe et l'autre sur les *warrants* et les fonds sectoriels européens, sont actuellement en préparation. □

Contact:
Didier Davydoff, OEE (01 43 12 58 00).

→ Les membres de l'OEE

- Ⓞ AFG-ASFFI
- Ⓞ Banque de France
- Ⓞ CCIP
- Ⓞ CDC
- Ⓞ Commissariat général au Plan
- Ⓞ FFSA
- Ⓞ Finama
- Ⓞ La Poste
- Ⓞ ParisBourse^{SBF} SA
- Ⓞ Reuters/Instinet
- Ⓞ Standard & Poors
- Ⓞ STOXX Ltd

→ Les partenaires de l'OEE

- Ⓞ Eurostat
- Ⓞ European Savings Bank Group
- Ⓞ Deutsche Aktien Institut
- Ⓞ INSEE

N. B. : ces listes ont vocation à s'étendre à de nouveaux membres européens.